

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PROUILLY

Délibération n° 2024_07_03

Décisions modificatives

Date de la convocation :

Séance du 18 juillet 2024

dix-huit juillet deux mille vingt-quatre à 20 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Catherine MALAISÉ.

Présents : Catherine MALAISÉ, Claude LÉVÊQUE, Chantal WAGNER, Brigitte GODART, Patrick MATHIEU, Frédéric LEFEVRE, Benoît LEBON, Jean-Michel BOSTYN, Jean-Noël GODIN

Absents ayant donné une procuration : Jocelyne LARUE représentée par Catherine MALAISÉ, Damien LEGROS représenté par Chantal WAGNER

Absents excusés : Audrey POTAUFEUX

Absents : Benjamin WAQUELIN, Damien GOULARD, Justine MARCY-CHINCHILLA

Secrétaire de séance : Chantal WAGNER

4-Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
231 (041)	Bâtiments publics	10483.20	
2113 (041)	Terrains aménagés autres que voirie	3120.00	
203 (041)	Frais d'études, recherche, développement		13603.20
TOTAL :		13603.20	13603.20
TOTAL :		13603.20	13603.20

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Le Maire,
Catherine MALAISÉ

C. Malaisé



Date de transmission de l'acte: 23/07/2024

Date de réception de l'AR: 23/07/2024

051-215104159-2024_07_03-DE

A G E D I